



WINSELER



AVIS AU PUBLIC

L'administration communale de Winseler, par son Collège des Bourgmestre et Echevins, porte par la présente à la connaissance du public, que les listes électorales sont déposées à l'inspection du public, au secrétariat de la commune, du 14 juillet 2017 au 21 juillet 2017 inclusivement.

Toute réclamation à l'encontre desdites listes est à adresser au Collège des Bourgmestre et Echevins, séparément pour chaque électeur, pour le 21 juillet 2017 au plus tard.

Toute personne est invitée de produire jusqu'au 21 juillet 2017 au plus tard, contre récépissé, les titres de ceux qui, n'étant pas inscrits sur les listes en vigueur, ont le droit d'y figurer.

Toute réclamation tendant à l'inscription d'un électeur, pour être recevable devant le tribunal administratif, doit avoir été soumise au préalable au Collège des Bourgmestre et Echevins avec toutes les pièces justificatives.

Winseler, le 14 juillet 2017

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

**Le président,
(s.) Romain Schroeder**

**Le secrétaire.
(s.) Steve Faber**